



A Ballon Saint Mars, le 20 décembre 2023

**Objet :** Peintres dans le bocage 2024

Madame, Monsieur,

Cette année, la 29<sup>ème</sup> édition des « Peintres dans le Bocage » aura lieu **les dimanche 31 mars et lundi 1<sup>er</sup> avril à Ballon-Saint Mars**. Comme à l'accoutumé nous organisons durant tout le week end un concours de peinture, une exposition et diverses animations culturelles.

**Nous vous invitons à participer à notre week-end par le biais du concours et/ou de l'exposition.**

Comme chaque année, **le concours de peinture se déroulera en plein air sur les deux jours**. Vous avez la possibilité de n'y participer qu'une seule journée. **Cette participation est gratuite.**

Vous pourrez vous présenter pour les inscriptions le matin dès 8h30 et jusqu'à 10h30 pour faire estampiller vos supports. Un café d'accueil vous sera offert.

Pour l'exposition, un espace de 2m<sup>2</sup> environ (2 grilles d'exposition) vous est alloué. Le prix coup de cœur du public récompensera 1 artiste exposé.

**Les inscriptions, l'exposition et la remise des prix auront lieu à la salle des fêtes, place de la République à Ballon-Saint Mars.** (plan de situation joint au courrier)

Des repas sont proposés, le dimanche midi et le lundi midi au prix de 14€50, servis à la salle polyvalente (apéritif, entrée, plat, dessert, café, boissons) ou en plateau repas à emporter.

Le dimanche soir nous vous invitons à une soirée conviviale autour d'un buffet froid au tarif de 8€ à la salle polyvalente.

Nous vous remercions de prendre connaissance des modalités du concours et de l'exposition dans **le règlement ci-joint**.

Le bulletin d'inscription est à retourner à L'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe **avant le vendredi 22 mars 2024**.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Comptant sur votre participation lors de cette manifestation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

L'équipe de l'Office de Tourisme  
Maine Cœur de Sarthe